



IN LITORA FLOREO



QUELQUES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA COMMUNE



L'ÉCHO DE LA VIE LOCALE, DES MERSOIS QUI BOUGENT



VILLAS : UN CHARGÉ DE MISSION



MERS-LES-BAINS

Mer et Lumière...

Journal municipal

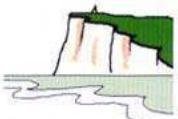
Automne 2006 - n° 18



RETOUR EN IMAGES LA 4ÈME FÊTE DES BAIGNEURS

(Encart central de 4 pages)

LE POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE ET MUNICIPALE



> INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS
Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains



Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61

Service social : 02 27 28 06 63

Services techniques : 02 27 28 24 35

Secrétariat de M. le Maire : 02 27 28 06 69 (sauf mercredi)

Accueil :

Lundi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi	de 8 h 00 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Samedi	de 10 h à 12 h

> Permanences des élus

MAQUET Emmanuel, *Maire, Conseiller Général*
Permanence : samedi de 10 h à 12 h,
en semaine sur rendez-vous.
Email : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

Permanence cantonale le dernier vendredi du mois
de 14 h à 16 h à Ault.

- Adjoints -

THOMIRE Christian, *finances, culture, tourisme* :
samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Email : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

DELEPINE Michel, *social, patrimoine, cimetière* :
Mardi (horaires au 02 27 28 06 63)
Email : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

OBRY Yvon, *personnel, associations, vie sportive,
anciens combattants* : les lundi, mercredi et
vendredi matin sur rendez-vous
Email : yvon.obry@ville-merslesbains.fr

LETU Rose, *affaires scolaires, enfance* :
le matin sur rendez-vous
Email : rose.letu@ville-merslesbains.fr

DOUILLET Régine, *environnement, espaces verts* :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous
Email : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

Mers les Bains, c'est aussi un
site Internet en constante évolution :
<http://www.ville-merslesbains.fr>

> Médiathèque et cybersite

> **Médiathèque** (Espace Prévert) tél. 02.35.50.08.46

> **Cybersite** (Espace Prévert) tél. 02.35.50.88.68

(horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h, le samedi de 15 h à 18 h. (Cybersite : un samedi sur deux)

> Tourisme

> **Office de Tourisme****, rue Jules Barni
tél. 02.27.28.06.46.

> Permanences au Portillon

> **Assistante sociale** : Lundi de 14 h à 17 h
(Sur RDV au 03.22.60.70.70.)

> **Centre relais** : Lundi de 8 h 30 à 12 h

> **Consultation des nourrissons** : 1er et 3ème lundi de 14 h à 17 h

> **Sécurité sociale** : Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

> **CRAM** : sur rendez-vous au 06.08.97.89.59.

> **Mission locale** : 2ème Mercredi de 14 h à 17 h

> **Caisse d'allocations familiales** : en Mairie de Friville-Escarbotin le vendredi de 9 h à 12 h

> Collecte des déchets

> **Déchetteries** de Ault (03.22.60.79.78) et du Tréport
(Ikos Services - 02.35.50.88.63).

> **Points d'apports volontaires** : Ils permettent le recyclage des déchets (papier, carton, verre, plastique). N'hésitez pas.

> **Déjections canines** : des sachets et des containers sont à votre disposition sur l'esplanade et en centre-ville.

> **Encombrants** : ramassage tous les derniers jeudis de chaque mois (déposer la veille au soir uniquement).

Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MERS LES BAINS

HÔTEL DE VILLE - AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE - 80350 MERS-LES-BAINS

TÉL : 02 27 28 06 60 - FAX : 02 27 28 06 61

Responsable de la publication : M. le maire de Mers

Conception, rédaction et photos : Ricardo Boimare

Impression : CJP - Andru - 80220 Gamaches

> DEUX QUESTIONS À...



EMMANUEL MAQUET
MAIRE DE MERS-LES-BAINS
CONSEILLER GÉNÉRAL
DE LA SOMME

L a rentrée coïncide avec l'arrivée des feuilles d'impôts locaux. Certains mersois sont surpris de voir leur impôt réajusté. Pouvez-vous nous expliquer cette opération?

En 2005, les services fiscaux ont lancé une consultation auprès de tous les foyers fiscaux de Mers. Les questionnaires retournés par les propriétaires ont servi de base de calcul des nouvelles valeurs locatives des impôts locaux 2006.

Je le réaffirme ici, le maire et son conseil municipal n'ont pas la compétence pour lancer cette révision ou encore moins pour l'influencer. Les déclarations qui prétendent le contraire résultent soit d'une incompétence parfaite de leurs auteurs ou encore de propos diffamatoires qui témoignent de pratiques politiques très contestables.

Pour certains Mersois, je suis conscient que cela peut se traduire par des augmentations, toutefois si cela n'est pas justifié, il est possible de déposer un recours pour demander à l'administration le réexamen du dossier litigieux.

Pour d'autres, cela se traduit par une baisse de l'impôt local.

Je rappelle ici que sur cette fiscalité, taxe d'habitation - taxe foncière, plusieurs collectivités locales prélèvent : ville, Communauté de communes, Département, Région.

En conséquence de quoi, je vous invite à regarder la première colonne à gauche de la fiche où la part communale est indiquée. L'effort de notre ville en 2006 est réel puisqu'en bougeant nos taux à la baisse nous avons renoncé à 40 000 euros de recettes (taxe foncière de 27,50 % en 2005 et 26,65 % en 2006, taxe d'habitation inchangée pour 2006 et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui passe de 6,3 % en 2005 à 5,5 % en 2006).

Je souhaite rappeler à chaque contribuable qu'il s'agit là d'une opération où l'administration fiscale cherche à maintenir le principe d'équité devant l'impôt.

Plusieurs projets dont vous parlez depuis quelques mois sont entrés en phase de réalisation. En quoi vont-ils changer la situation de notre commune ?

Dynamiser notre commune est la mission qui nous a été confiée par les Mersois en 2001. Toute notre action est axée sur cet engagement.

Le Bowling, les surgelés Picard, la résidence Nadia, le village de tourisme de la Galiote, la résidence la Brigantine, etc. Tous ces projets se réalisent aujourd'hui, et demain ils renforceront notre ville. Ils créent des emplois, et seront sources de fiscalités nouvelles. Ils nous permettront encore de relâcher la pression fiscale et de répondre concrètement à la demande de nombreux Mersois. Voilà notre ambition collective.

En conclusion, l'action que nous menons est entièrement et exclusivement dirigée vers l'amélioration du quotidien des habitants. C'est une immense responsabilité qui nous passionne et à laquelle je souhaite associer l'ensemble des mersois.

	Cayeux	St Valéry	Ault	Gamaches	Le Crotoy	Friville	Mers	Eu	Le Tréport	Blangy	Criel	Incheville
Taxe d'habitation	14,68	16,13	10,05	13,32	11,50	10,28	11	14,27	8	11,49	10,28	12,78
Foncier Bâti	20,83	21,08	29,36	27,89	30,92	23,44	26,65	30,99	22,48	26,43	20,77	27,44
Foncier non bâti	38,95	43,24	55,90	38,03	54,35	44,37	68	50,52	31,95	47,81	36,21	54,85
Taxe professionnelle	passage TPU(*)	passage TPU(*)	16,12	15,29	17,23	12,60	15,15	12,71	11,97	9,21	11,94	10,50

(*) TPU : Taxe Professionnelle Unique



C'EST PARTI POUR LE ROND-POINT DE SAINT-GOBAIN

LORS D'UN CONSEIL MUNICIPAL CET ÉTÉ, UNE CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME EN VUE DE LA RÉALISATION DU ROND POINT PRÉVU ENTRE L'ÉCOLE CURIE ET LA VERRERIE...

La réalisation des souhaits municipaux est bien sûr tributaire des procédures administratives et autres longues et parfois fastidieuses réunions avec les différentes instances. Ce qui fait que souvent, un certain temps peut passer entre l'émission d'une idée et sa concrétisation. Bonne nouvelle en tous cas pour la commune, le rond-point prévu au carrefour de l'avenue Pierre et Marie Curie (CD 1015) avec la rue du Général de Gaulle, donc à l'entrée de l'usine Saint-Gobain-Desjonquères, est sur les rails, sans doute au printemps.

Lors d'un conseil municipal cet été, une convention a été signée avec le Département de la Somme, puisque la route est départementale. Un giratoire est prévu, il aura un rayon extérieur de 12 mètres avec un anneau central de 7 mètres de largeur. Chaque entrée fera 3,5 mètres.

Des aménagements piétonniers seront réalisés, par exemple des passages piétons 4 mètres avant, avec bordures rabaisées pour faciliter le passage des poussettes.

Le coût total des travaux pour le département est estimé



Un rond-point va simplifier les choses sur ce carrefour délicat...

à 150 000 euros HT. La ville de Mers s'acquittera du tiers, soit 50 000 euros, une somme sans doute minorée par des subventions ce qui devrait ramener le tout à 35 000 euros. Une fois réalisé, ce projet aura bien des avantages, bien sûr de faciliter les échanges entre l'usine, le CD 1015 et la rue De Gaulle, mais aussi de casser la vitesse des véhicules à cet endroit, toujours trop élevée. ■

● ECLAIRAGE PUBLIC : DES NOUVEAUX MATÉRIELS MIEUX INTÉGRÉS

Profitant de la reprise des réseaux électriques aériens et de leur passage en gaines souterraines, notamment rue Lebeuf, l'entreprise Demouselle a posé de nouveaux réverbères et de nouveaux poteaux.

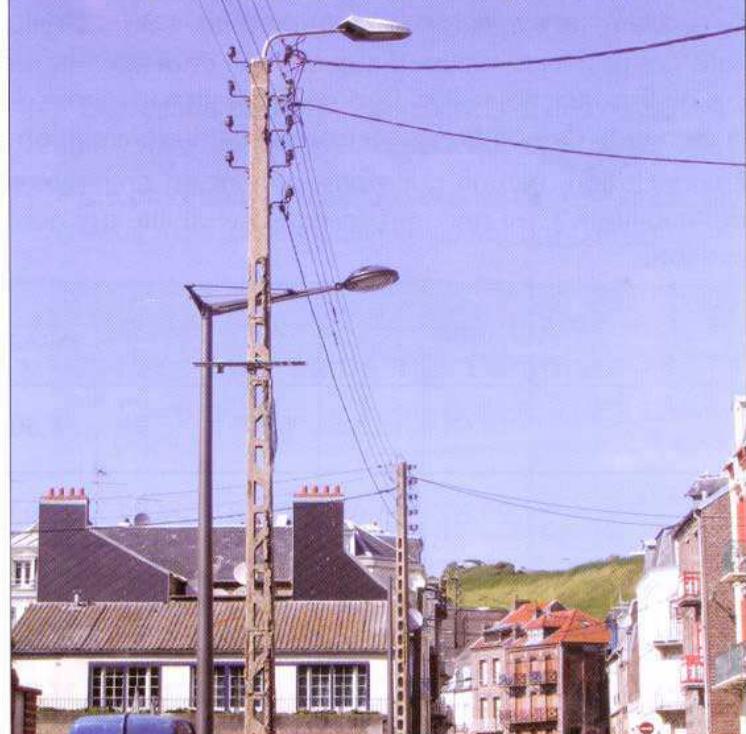
Discrets et d'une couleur neutre, les nouveaux matériels s'intègrent bien mieux dans le paysage que les anciens, complètement obsolètes.

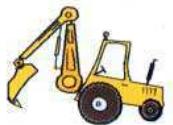
Après la poursuite de quelques aménagements l'entreprise procédera bientôt au démontage final de l'ancien dispositif et au raccordement définitif des habitations et de l'éclairage public au réseau souterrain. ■



Les équipes de la Société Demouselle ont posé les nouveaux réverbères avant la saison. Ceux-ci seront bientôt branchés et les réseaux aériens effacés...

Fin juin les nouveaux réverbères et poteaux ont été installés. On devine bien ici le nouveau poteau et les anciens qui vont disparaître. Un gain esthétique évident.





DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA CROIX-ROUGE

L'ANTENNE MERSOISE DE LA CROIX-ROUGE NE DISPOSAIT PLUS DE LOCAUX. LA MUNICIPALITÉ LUI EN A AFFECTÉ DE NOUVEAUX RUE DE L'INDUSTRIE...

De nombreux bénévoles, secouristes, délégués locaux et régionaux ainsi que Mr le maire ont inauguré fin juin la nouvelle antenne mersoise de la Croix-Rouge en présence du président départemental de cette dernière, Pierre Lacour.

Installés rue de l'Industrie au sein d'un bâtiment communal remis à niveau par les services techniques, les nouveaux locaux accueillent un vestiaire et seront un nouveau relais de proximité efficace pour la Croix-Rouge.

"Il y a des situations sociales compliquées et d'autres plus difficiles encore, que nous sommes parfois à cent lieues d'imaginer. Nous nous devons d'avoir cette préoccupation envers les plus fragiles de nos concitoyens" estimait Mr le maire et conseiller général, qui indiquait que d'ici peu le relais local de la Banque Alimentaire Départementale s'installera dans ce même bâtiment. ■



Les bénévoles ont pris possession des nouveaux locaux.

● SÉCURITÉ AUX ÉCOLES : UN ERABLE ABATTU

Iest toujours regrettable d'abattre un arbre. Toutefois quand celui-ci, planté probablement en 1930 dans la cour de l'école des Tilleuls, présente en 2006 soit 75 ans plus tard un risque en terme de sécurité, l'hésitation n'est plus permise.

La municipalité avait fait procéder en avant-saison à un bilan des arbres de l'école. Le technicien de la société Elag'Conseil avait alors relevé une zone creuse de pourrissement à la jonction des deux plus grosses branches et préconisé son abattage dans les meilleurs délais, ce qui a été fait. L'arbre était un érable, une espèce plutôt fragile mais très courante dans la région... ■



Les techniciens n'ont pas eu de difficultés à abattre l'érable malade...

● DES PLOTS POUR LE STATIONNEMENT

Des plots métalliques bleus ont été posés sur l'esplanade afin d'éviter le stationnement anarchique sur les trottoirs, ce qui pouvait compromettre la sécurité des passants et des riverains.

Ils permettent aussi d'éviter qu'il y ait trop de voitures garées sur l'esplanade...



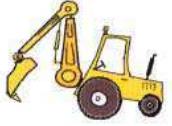
● DE NOUVEAUX BACS À FLEURS

De nouveaux bacs à fleurs ont été installés sur la place en remplacement de ceux en bois et très abîmés.

En matière composite, ils devraient être plus résistants, utilisables de nombreuses années et sans remise en peinture annuelle. Une économie d'échelle intéressante.



> Les TRAVAUX



LOGEMENT : LES PROJETS PRIVÉS FACILITÉS

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE AMBITIEUSE DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT, LA MUNICIPALITÉ SALUE LE DÉBUT DES TRAVAUX DES RÉSIDENCES EN PROJET SUR LA COMMUNE...

● RÉSIDENCES "GALIOTE" ET "BRIGANTINE" : COMMERCIALISATION LANCÉE

Les anciens bâtiments du site de la Galiote, dans le quartier dit du dépôt SNCF, ont été rasés avant l'été. Le promoteur privé Patrick Delavacie a ouvert un bureau d'accueil du public, et la commercialisation de la résidence de tourisme "La Galiote" a été lancée dans la foulée par le cabinet Valority. Celle de la résidence "La Brigantine", d'occupation plus classique, a été confiée à maître Lecoustre-Lecomte, notaire à Mers. Les deux résidences sont des projets privés facilités par la municipalité dans le cadre de sa politique de logement. La commercialisation a été saluée par un verre de l'amitié.



● LA RÉSIDENCE "NADIA" SUR LES RAILS

Les travaux de préparation de la résidence "Nadia", prévue sur les anciens terrains dits "Macré" de l'avenue Curie, ont débuté en juin. Des cuves de carburants ont été extraites du sous-sol, le terrain nivelé et dépollué, et début septembre la construction débutait.

C'est un programme de 48 logements qui est prévu sur ce site, en T2, T2 bis et T3 en investissement locatif. Il s'agit là aussi d'un projet privé réalisé par Akérys Promotion et facilité par la municipalité.



● LE "MILLE-CLUB" EST OPÉRATIONNEL



Ancienne structure préfabriquée des années 70, l'ancien "Mille-Club" a fait l'objet d'une remise aux normes et d'un réaménagement intérieur complets en vue de l'accueil du public.

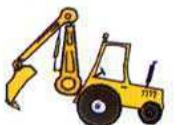
Longtemps transformée en centre de loisirs, cet équipement redevient donc une véritable salle municipale qui sera à n'en pas douter fort utile. Elle peut d'ores et déjà être prêtée aux associations pour leurs manifestations et réunions ou réservée par le public, tous renseignements à l'accueil de la mairie.

● UNE RAMBARDE NEUVE RUE DR ROUX



Une belle rambarde en bois a été posée par un artisan local sur le muret en contrebas de la rue du Dr Roux afin d'améliorer la sécurité à cet endroit. Les services techniques ont ensuite traité la rambarde. Sans mener bien loin financièrement parlant, ce petit aménagement offre un aspect plus sympathique, plus chaleureux encore à cet endroit, ce qui valorise cette entrée de ville désormais fort agréable sur les plans urbains et esthétiques.

Il reste à résoudre un problème, le trottoir est neuf mais régulièrement jonché de déjections canines... ■



L'EXTENSION DE LA MAIRIE EST LANÇÉE

BIEN TROP A L'ÉTROIT, LA MUNICIPALITÉ VOIT AVEC PLAISIR LE DÉBUT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION PRÉVUE EN LIEN AVEC LA SALLE ERNEST DAILLY TOUTE PROCHE. LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE LE 16 SEPTEMBRE EN PRÉSENCE DES OFFICIELS...

Le samedi 16 septembre dès 18 h 30, Mr le maire et les conseillers municipaux ont eu le plaisir d'accueillir au sein de la maison commune de nombreux mersois et acteurs locaux, ainsi que Mr le sous-préfet d'Abbeville Alain Rousseau et Mr le député Jérôme Bignon, venus pour la pose de la première pierre de l'extension et de la réhabilitation de la mairie.

La pose de cette première pierre entre dans le cadre de la commémoration du centenaire du changement de nom de la ville et de l'affectation de la villa Henri (actuelle mairie) en Hôtel de Ville en 1906 (Cf ci-dessous).

Par ailleurs, la municipalité a choisi la date du samedi 16 septembre afin d'inscrire l'évènement dans le cadre des *Journées du Patrimoine*. S'agissant de travaux sur la maison commune, c'est bien volontiers que tous les mersois étaient invités et qu'ils ont répondu nombreux.

En 2004, la municipalité lançait la réflexion sur l'extension de la mairie, bien trop étroite et difficile d'accès aux personnes à mobilité réduite, et sur la réhabilitation du bâtiment actuel, qui méritait vraiment mieux.

En septembre 2006, les travaux sont lancés...

REPÈRE

1904 : Acquisition de la villa *Henri* par la commune et affectation de cet immeuble à l'usage de mairie. (Auparavant la mairie occupait l'actuelle cantine municipale.)

Cette villa *Henri* appartenant à Monsieur Bernard est vendue aux enchères au Palais de justice d'Abbeville moyennant un prix de 39600 F et des frais pour 4769,72 F. A l'époque le maire était Monsieur Charles Le Beuf.

1906 : Changement de nom de la Ville, Mers devient Mers Les Bains. Le 13 mai 1906, Charles Le Beuf demande au Préfet de la Somme ce changement afin d'éviter les erreurs de direction du courrier avec la commune de Mers dans l'Indre. ■



Mr le sous-Préfet et Mr le député ont officiellement posé la première pierre du futur édifice aux côtés de Mr le maire...



Intéressés par la vie de leur commune, de nombreux mersois ont assisté à la pose de la première pierre...





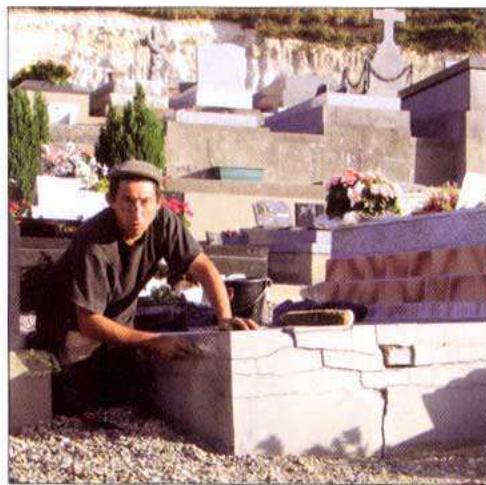
LE CIMETIÈRE ENTRETENU ET VALORISÉ

GRÂCE À UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ADI 80, LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SA VOLONTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE FUNÉRAIRE ET DOTE LE CIMETIÈRE DE QUELQUES AMÉNAGEMENTS...

Un chantier de réinsertion "ADI 80", composé de 10 personnes en recherche d'emploi, est actuellement en train d'oeuvrer par rotation sur certaines communes du canton. Début septembre l'équipe est venue travailler à Mers quelques semaines, principalement au sein du cimetière et pour le mur en contrebas. C'est maintenant Didier Becquet, bien connu dans la région, qui assure l'encadrement du chantier qui a pour but de préserver le patrimoine existant.

Placé sous la responsabilité de l'adjoint au patrimoine Michel Delépine et autre les entretiens réguliers du gardien et des services techniques, le cimetière fait l'objet d'attentions particulières de la part de l'équipe d'ADI 80.

"Nous tentons de conserver les tombes d'intérêt, les ouvrages d'art funéraire qui sont hors reprises de concession. Dans ce cas on les nettoie et on les répare" indique Mr Delépine. Ainsi, la seule et unique chapelle du cimetière mersois a pu être remise en état et signalée comme étant sauvegardée et non soumise à reprise de concession.



Des tombes déjà très abîmées et pour lesquelles l'absence d'entretien est constaté peuvent faire l'objet de quelques opérations de nettoyage et de rejoindre afin que la situation ne s'aggrave pas...



Des puisards comblés de graviers pour la porosité vont capter les eaux de pluie...

"Cette chapelle possédait même des vitraux. Elle était vouée à la démolition mais nous avons pu la conserver et la remettre en état" ajoute l'élu.

Autre problème, celui du ravinement. Le cimetière est en pente, les pluies entraînaient les graviers et créaient d'importantes rigoles. Celles-ci ont été bouchées pour améliorer la sécurité et l'aspect du site, et la solution retenue a été de créer deux puisards à fond perdu de 1,30 sur 1 m.

Les puisards récupéreront l'eau de pluie qui sera ainsi dirigée vers les nappes phréatiques. Une légère bordure en ciment a aussi été posée afin d'empêcher les graviers de dévaler l'allée centrale.

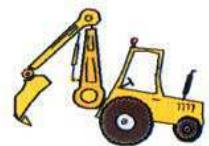
A l'heure où le développement durable prend tout son sens en France, cette attention sur la récupération des eaux pluviales était incontournable.

De même, et pour faciliter l'arrosage pour les gens qui se rendent régulièrement sur leurs tombes de famille, deux bornes fontaines ont été posées

dans l'allée centrale, une en partie haute et une en partie basse. Ces bornes évitent aux gens d'aller plusieurs fois jusqu'aux points d'eau habituels des deux entrées. Enfin, le grand christ et sa pierre tombale seront bientôt restaurés.



Deux fontaines ont été placées dans l'allée principale, une dans la partie haute et une dans la basse. Les gens peuvent ainsi arroser les plantes sans avoir à aller à chaque fois jusqu'aux points d'eau...



LE PIED DE FALAISE BIENTÔT PROTÉGÉ

DERNIÈRE TRANCHE DU CHANTIER DE DÉFENSE CONTRE LA MER, LE TRAITEMENT DU PIED DE FALAISE TANT ATTENDU VA ENTRER DANS SA PHASE ACTIVE. UNE SATISFACTION POUR LES ÉLUS EN CHARGE DU DOSSIER...

Le dispositif global de protection du pied de falaise de Mers entre dans sa phase active, tout doit être terminé avant les grandes tempêtes d'hiver.

Des enrochements proches de ceux effectués en contrebas de la gare du Tréport sont prévus, sans doute par clapage maritime (livraison par bateau) et de chaque côté de la descente. Deux épis en palplanches métalliques (10 a et 10 b) seront créés, ceux existants étant complètement éventrés en différents endroits. L'épi 11 sera restauré, le tout restituant des talus de galets protecteurs.

Début Octobre, le président du syndicat de défense contre la mer Mers-les-Bains - Le Tréport, le maire-adjoint Christian Thomire ne cachait pas sa satisfaction. Celui-ci constatait en effet, et de manière concrète, l'engagement financier des instances officielles sur ce dossier difficile.

Rappelons que par le biais de la protection du pied de falaise de Mers il s'agit bien sûr d'assurer la sécurité des biens et des personnes, mais aussi de garantir au mieux et le plus longtemps possible l'intégrité d'un environnement naturel exceptionnel, aussi sauvage et fragile que d'une beauté saisissante.

Car contrairement à leurs proches voisines du Tréport, les falaises de Mers sont toujours vives, c'est-à-dire que la mer bat toujours leur pied, favorisant avec le gel, le vent et les différences de température une érosion quasiment constante et inévitable.



Fin mai 2006, la houle avait complètement "nettoyé" le pied de falaise, de la base jusqu'au sable. Tous les gros galets étaient partis ou presque, ce qui permettait à de nombreux mersois de découvrir cette partie de l'estran d'habitude toujours recouverte. Quelques "trouvailles" y ont été faites par des promeneurs : des munitions de 39-45 et des pièces de monnaie en francs prisonnières dans les interstices de craie. Peu après l'ensemble était de nouveau recouvert, preuve de l'instabilité relative de cette zone sensible...



Lors du week-end du 15 août 2006 et en pleine nuit, un coup de vent puissant énerve la Manche, qui se jette avec une rare violence sur la rambarde en bois spécial qui permettait l'accès à la plage et qui avait été reposée pour la saison estivale. La mer brise les planches de la rambarde, tord les bases en acier chromé et les chevilles, arrache les scellements chimiques et finalement jette le tout contre le pied de falaise. Un fragment important de la rambarde sera retrouvé sur le sable, à plus de 200 mètres des tétrapodes. Les planches ont été récupérées et stockées par l'entreprise qui les avait installées, la rambarde sera remise en place après les travaux...

> LES MERSOIS CONSULTÉS

CIRCULATION ET REVERBERES : VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Avant la saison balnéaire, vos élus ont mis en place, dans le quartier de l'église et rue André Dumont, un nouveau plan de circulation basé sur la **mise en sens unique des rues Pasteur et Dumont**.

Le but poursuivi était d'éviter les nombreux désagréments de circulation et de vitesse excessive que des riverains avaient évoqués, notamment l'été avec des camping-cars et des voitures bloquées rue Pasteur.

Des ralentisseurs ont également été posés rue André Dumont et devant l'entrée de l'école primaire et de la maternelle des Tilleuls, ceci afin de



casser la vitesse trop élevée encore sur cette artère. Un arrêté a été pris par Mr le maire, il limite la vitesse à 30 km/h.

Après quelques mois de fonctionnement, les échos que nous avons de cet essai semblent bons, pour autant il nous paraît intéressant de recueillir l'avis des mersois.

DES REVERBERES

D'autre part et sur un autre sujet, vos élus font actuellement un essai d'implantation de **nouveaux réverbères sur la place du marché**, ceci afin d'en renforcer l'attractivité.

Ces nouveaux réverbères d'inspiration plus classique semblent plus agréables et plus esthétiques que les actuelles "boules" lumineuses à dominante orange, que beaucoup jugent peu efficaces.

L'essai est visible sur le trottoir en face du cabinet de kinésithérapie, non loin de la pharmacie, n'hésitez-pas à aller le voir si ce n'est déjà fait. Il semble que ces nouveaux réverbères soient bien plus cohérents par rapport à l'architecture dominante.



Les nouveaux réverbères pourraient apporter un "plus" esthétique indéniable à la place du marché, et générer une consommation moindre...

Si vous estimatez que ces nouveaux réverbères sont plus intéressants et plus efficaces en terme de luminosité, votre municipalité pourrait alors en équiper progressivement le centre-ville et sans que le coût soit trop important pour la collectivité.

A noter que, dans ce cas, seules les têtes lumineuses seraient changées, et que les actuels dispositifs en "boules" seraient alors conservés et affectés au maintien à niveau des réverbères de l'esplanade.

Faites-nous part de votre avis : n'hésitez-pas, remplissez le coupon-réponse ci-dessous et déposez-le à l'accueil de la mairie. Merci.



- VOTRE AVIS NOUS INTERESSE -



(1) A propos du **plan de circulation du quartier de l'église et rue Dumont**, êtes-vous : (Veuillez cocher la bonne case)

- Satisfait
- Satisfait mais j'ai une remarque (précisez ci-dessous)
- Mécontent (précisez ci-dessous :)

Suggestions :

(2) A propos du **projet de nouveaux réverbères plus esthétiques sur la place du marché**, estimez-vous que : (Veuillez cocher la bonne case)

- L'idée est bonne
- C'est inutile de changer l'actuel dispositif

Vos nom et prénom, adresse : (facultatif) _____



TRANSPARENCE ET RESPECT DU CONTRIBUABLE

Soucieux du respect du contribuable et respectant l'exercice de la démocratie locale, Mr le maire et conseiller général Emmanuel Maquet souhaite apporter des précisions sur la révision générale récente des bases d'imposition locale :

"Il y a quelques mois, dans le cadre de ses missions d'assiette et de contrôle de l'impôt prescrites par la loi, les services fiscaux, à leur initiative, ont demandé aux propriétaires de maisons ou d'appartements sur Mers-les-Bains, de souscrire des déclarations de type H1 ou H2, afin de prendre en compte toutes les modifications intervenues depuis 1970, date de la dernière révision foncière.

L'exploitation de ces documents par le centre des impôts fonciers a permis d'ajuster la valeur locative de certains biens en tenant compte de

leur état d'entretien, de leur catégorie, de leur situation et des éléments de confort dont ils disposent, dans un souci d'harmonisation des bases sur le territoire de la commune et d'équité fiscale.

Cette opération peut se traduire par une augmentation des bases, ce qui n'est pas sans incidence sur le calcul de la Taxe Foncière et de la Taxe d'Habitation, puisque l'impôt est la résultante des bases auxquelles il est appliqué un taux.

Seul le vote du taux est de la compétence des collectivités territoriales. En ce qui concerne Mers, la municipalité, jugeant l'effort fiscal demandé aux Mersois important, s'est attachée, malgré les charges exceptionnelles auxquelles elle a dû faire face, à baisser le taux de taxe foncière en 2005 et 2006 et à figer le taux de taxe d'habitation pendant la même période alors que sur le

plan départemental les taux augmentaient en moyenne de plus de 3 % dans les communes de même importance.

Conscient que cette révision des bases neutralise la politique municipale de maîtrise des taux, et que le paiement des taxes peut être problématique, Mr le Percepteur d'Ault tiendra une permanence en mairie le mardi 03 Octobre et le lundi 06 Novembre de 13h30 à 17h.

Il répondra à vos questions concernant l'établissement de l'impôt, et étudiera les modalités de paiement au cas par cas". ■

CENTRE DES IMPOTS

44 RUE DU SOLEIL LEVANT
80100 ABBEVILLE
TÉL : 03 22 25 49 48

TRESORERIE

10 RUE DES FONTS BÉNITS - 80460 AULT
TÉL : 03 22 60 41 24



- RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES -

Les demandes d'inscription sur la liste électorale de la commune seront reçues en Mairie **jusqu'au dernier jour ouvrable de l'année 2006, dernier délai.**

Les personnes intéressées devront se munir de toutes les pièces justificatives utiles.

Toute personne qui ne peut se présenter elle-même à la mairie peut adresser sa demande par correspondance ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Conditions à remplir pour être électeur

- être de nationalité française
- être majeur (avoir 18 ans révolus le dernier jour de Février 2007)

- n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L. 5 à L. 7 du code électoral.

- Avoir son domicile sur la commune, ou avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2007, ou être inscrit pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

Les personnes qui ont ou vont changer d'adresse sur la commune pendant l'année 2006, ainsi que les personnes concernées par un changement d'état civil, sont priées de bien vouloir faire connaître ces changements en Mairie, avant **le 31 décembre 2006**.

Mers les Bains, c'est aussi un site Internet en constante évolution :
<http://www.ville-merslesbains.fr>



UNE MISSION D'ASSISTANCE URBAINE POUR MERS

PAR LE BIAIS D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA CÔTE PICARDE (SMACOPI), LA MUNICIPALITÉ A CONFIÉ AU CABINET SUM RESEARCH & PROJECT UNE MISSION D'ASSISTANCE URBAINE...

Une mission d'assistance urbaine est actuellement en cours sur la commune. Celle-ci a pu être concrétisée grâce à un partenariat avec le syndicat mixte d'aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI), le Conseil Général de la Somme, la Région et l'Europe.

C'est le cabinet Belge "Sum Research & Project" qui a été choisi, celui-ci devra mettre au point un ensemble de pistes, de réflexions profondes et concertées sur le devenir urbain de la commune. Il s'agit de recueillir le fruit d'un regard neuf et extérieur, porté par des spécialistes forts d'une expérience de 25 ans de conseil. En fait, d'étudier de nouvelles pistes de développement. La mission confiée à Boris Huyghebaert a été présentée

cet été lors d'une assemblée. Une étude globale de un à deux ans permettra de se projeter dans l'avenir, sur 5, 10, 15 ans ou à plus long terme. Parmi les thèmes retenus, l'accessibilité, la mobilité, l'accueil des touristes, le traitement du paysage, la prise en compte du patrimoine local.

"Nous étudierons surtout la gestion des flux" précisait Boris Huyghebaert qui ajoutait "Quelques idées comme la création d'une petite place Raspail derrière l'hôtel Bellevue ou encore une voirie plus adaptée rue Jules Barni circulent déjà". Cette mission est menée dans une approche globale de concertation et de réflexion avec les mersois, ses résultats seront une précieuse base de travail pour les élus.



Boris Huyghebaert est venu présenter la mission de réflexion qui lui a été confiée. En Belgique l'aménagement urbain, que ce soit sur les villes côtières de De Panne, de Blankenberge ou encore d'Ostende, est fort bien réfléchi et agencé. Le cabinet a quant à lui oeuvré sur Bruxelles...

DERNIÈRE MINUTE...

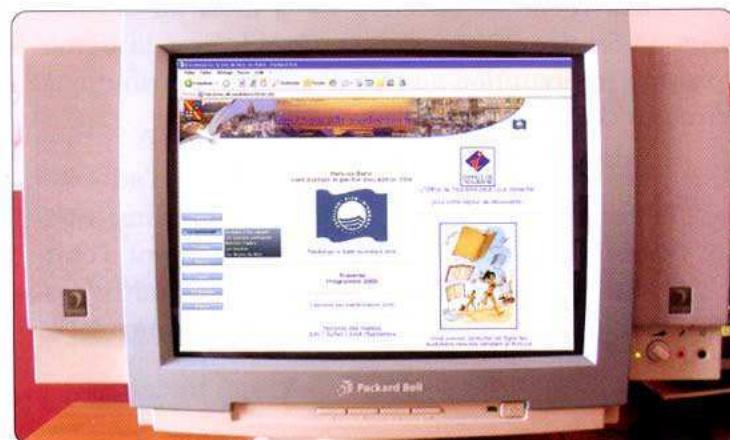
A la mi-septembre, les mersois ont pu constater le démarrage d'autres travaux importants pour la commune. Tout d'abord l'implantation des surgelés Picard.

Cette opération se déroulera en deux temps, elle débute par la création d'un nouveau parking en arrière de Mac'Donalds et le déplacement du Drive en vue de libérer le parking situé à gau-

che en entrant. Elle se poursuivra avec l'implantation proprement dite des surgelés Picard, sans doute à Pâques. Autre démarrage important, celui des premiers coups de pioches en vue des travaux de viabilisation du terrain du futur Bowling d'entrée de ville...

Prise de date : La cérémonie des voeux à la population aura lieu le vendredi 12 janvier 2007 à 18 h à la salle des fêtes, tous les mersois y sont cordialement invités.

LE SITE INTERNET DE LA VILLE ÉVOLUE



Animateur du cybersite, Benoît Aulin est aussi le "Webmaster" du site internet de la ville de Mers-Les-Bains. Et au vu du nombre considérable de visites du site, Benoît Aulin l'adapte et le fait évoluer. Il vient d'ailleurs de le doter d'une nouvelle interface plus conviviale et qui offre une consultation plus efficace.

DES DICOS POUR LES BREVETS



Vingt-quatre jeunes mersois âgés de 15 ans et titulaires du brevet des collèges ont été reçus début septembre par la municipalité. L'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu et plusieurs conseillers ont félicité les jeunes de leurs efforts et leur ont offert l'édition 2007 du Petit Larousse illustré. Un cadeau utile et précieux...

> HOMMAGE

1916-2006 : LES 90 ANS DE LA BATAILLE DE LA SOMME

LE 1ER JUILLET, LES ÉLUS MERSOIS ET LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ONT COMMÉMORÉ LES 90 ANS DE LA BATAILLE DE LA SOMME ET RENDU HOMMAGE À CINQ JEUNES TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR...



LE CONTEXTE DE LA BATAILLE DE LA SOMME

Lors de la 1ère guerre mondiale, pour dégager Verdun, mobiliser les troupes allemandes sur le front Ouest et ainsi les empêcher de renforcer le front Est, le Conseil Interallié décide d'attaquer l'ennemi sur tous les fronts. Une offensive franco-anglaise sur le front de la Somme est commandée par le Général Foch. Dans la 1ère phase de cette bataille, du 1er au 14 juillet 1916, les Anglais avancent difficilement et subissent de lourdes pertes. Les troupes françaises arrivent à 3 kms de Péronne et reprennent Biaches et Barleux en faisant 12 000 prisonniers.

La seconde phase s'étale du 14 juillet à la fin septembre 1916, marquée par la prise de Bouchavesnes et Sailly-Saillisel. Les Anglais subissent là encore de lourdes pertes, les français des pertes sensibles. ■

● PAUL CLAIRET

Paul Clairet est né à Mers le 31 mars 1885. Il exerçait le métier de docker, avant d'être mobilisé et de rejoindre la 1ère compagnie du 128ème Régiment d'Infanterie. Marié et père de deux fillettes, il tomba au Champ d'Honneur le 7 septembre 1916 à Chuignolles (Somme).

● ARTHUR CLAIRET

Arthur Clairet est né à Mers le 28 octobre 1894, il était le frère cadet de Paul. Il était employé à l'Hôtel de Picardie au Tréport avant d'être incorporé au 120ème régiment d'infanterie. Très apprécié par ses supérieurs, il est nommé 1ère classe et remplit les fonctions de caporal. On apprend à Mers qu'il est grièvement blessé par des éclats d'obus à la tête, le jour même où un service funèbre est célébré à l'église Saint-Martin, à la mémoire de son frère Paul. Il meurt le 27 octobre 1916, devant Bemy-en-Santerre, à quelques kilomètres de l'endroit où son frère aîné était tombé quelques semaines plus tôt.

● MARCEL CARRIERE

Marcel Carrière est né à Mers le 8 mars 1891. Lors de sa mobilisation il était employé aux écritures aux Services Maritimes du Tréport. Il rejoint alors le 13ème Régiment d'Artillerie où il est maître-pointeur. Le 17 septembre 1916, il meurt à Bouchavesnes, mortellement atteint par un éclat d'obus à la carotide alors qu'il avait servi sa pièce d'artillerie toute la nuit. Il sera cité à l'ordre du régiment et à l'ordre de la division.

● FERDINAND PETIT

Ferdinand Petit est né le 11 juillet 1896 au Tréport, il arrive très jeune avec sa famille à Mers. Il travaille avec son père, couvreur, avant d'être mobilisé le 9 avril 1915 au 151ème régiment d'infanterie. Il est tué le 25 octobre 1916, à Rancourt près de Bouchavesnes, d'une balle en pleine poitrine alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance à l'intérieur des lignes ennemis.

● JEAN-MARIE MIGEOT

Jean-Marie MIGEOT était un mersois d'adoption. Né le 17 mai 1895 à Paris dans le 18ème arrondissement, il est mobilisé et incorporé au 33ème régiment d'infanterie où il est téléphoniste et obtient la distinction de soldat de 1ère classe. Il est grièvement blessé en allant réparer des lignes sous un bombardement ennemi, dans le secteur de Combles. Atteint d'une multitude d'éclats à la tête et sur tout le corps, il est hospitalisé à Amiens. Son martyre durera 2 mois, il s'éteindra le 27 novembre 1916 et sera inhumé au cimetière militaire de la capitale picarde. Son comportement au combat lui vaudra 3 citations et la médaille militaire à titre posthume.



SALON AUTEURS / ÉDITEURS EN PICARDIE : UN SUCCÈS PROMETTEUR

LE PREMIER SALON DES ÉDITEURS PICARDS S'EST TENU EN AOÛT À MERS, RÉUNISSANT DE TALENTUEUX ÉCRIVAINS ET DESSINATEURS AMIÉNOIS. SON SUCCÈS INVITE À POURSUIVRE L'AVENTURE...

Le service culturel municipal a à cœur, tout au long de l'année, de proposer une animation riche et variée aux Mersois, résidants secondaires et gens de passages.

Cette année, c'est avec un 1er **Salon des Editeurs Picards** intitulé "Mers les livres", co-organisé en août à la médiathèque et à la salle des fêtes avec l'association *Picasco* (Agence régionale du Livre en Picardie) et *Ecrivains en Picardie* (Roger Wallet), que la ville de Mers-Les-Bains prenait un engagement fort, souhaitant jeter les bases d'une politique culturelle active et surtout ouverte à tous.

Organiser un tel salon autour du livre, de l'illustration et de l'édition, le tout en plein été, était ambitieux. Mais qui ne risque rien n'a rien et un large public confirmait un réel attrait pour ce type d'événement culturel.

A terme et grâce à divers partenariats notamment départementaux et régionaux, plusieurs animations cul-



Au second plan, le dessinateur Fraco a présenté la "nouvelle vague amiénoise" en terme de Bande Dessinée...

turelles devraient d'ailleurs être proposées à longueur d'année. En attendant, ce salon des éditeurs picards a été un succès tout à fait prometteur et permet d'ores et déjà d'envisager sa réédition l'an prochain.

Le public a pu rencontrer des auteurs et converser avec eux. A l'image du journaliste Philippe Lacoche, ou encore du dessinateur de BD Amiénois Fraco, qui n'a pas hésité à expliquer son art aux enfants en dessinant un corsaire échouant sur la plage de "Mers-Les-Livres".

Auparavant, des ateliers avec l'association "Ecrivains en Picardie" ont permis une première approche. Olivier Mau, Robert Wallet ou encore Cécile



L'illustratrice May Angeli et le dessinateur de BD Hardoc ont animé des ateliers...

Odartchenko ont quant à eux animé des ateliers d'écriture et produit un journal quotidien. Sur la plage, des cerf-volants décorés par les artistes ont tenté de prendre leur envol malgré un vent très fort, ce qui est venu renforcer l'aspect ludique et original du salon.

Pour la municipalité, il s'agit bien sûr de développer, de diversifier l'offre culturelle locale, le tout en appui à la médiathèque récemment ouverte. Celle-ci compte déjà plus de 300 adhérents.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque, Espace culturel Jacques Prévert, est accessible à tous sur inscription. Pour tous renseignements au tél : 02.35.50.08.46 - Elle propose aussi un cybersite : renseignements au tél : 02.35.50.88.68

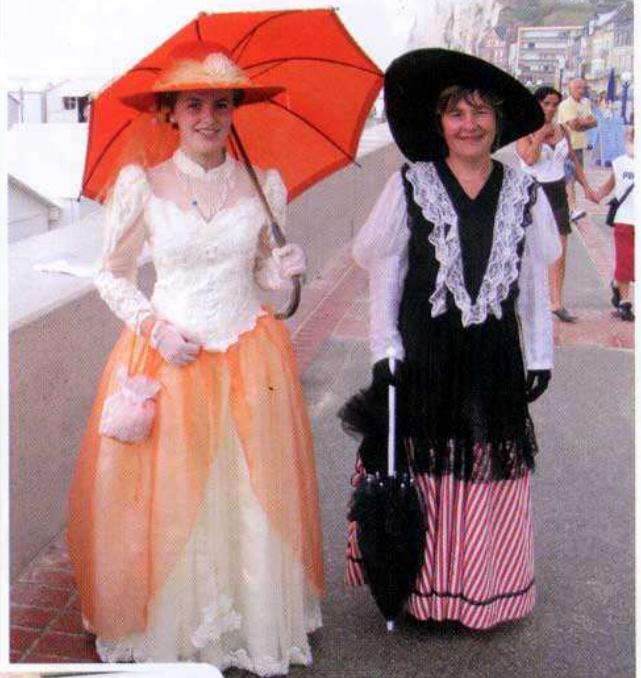
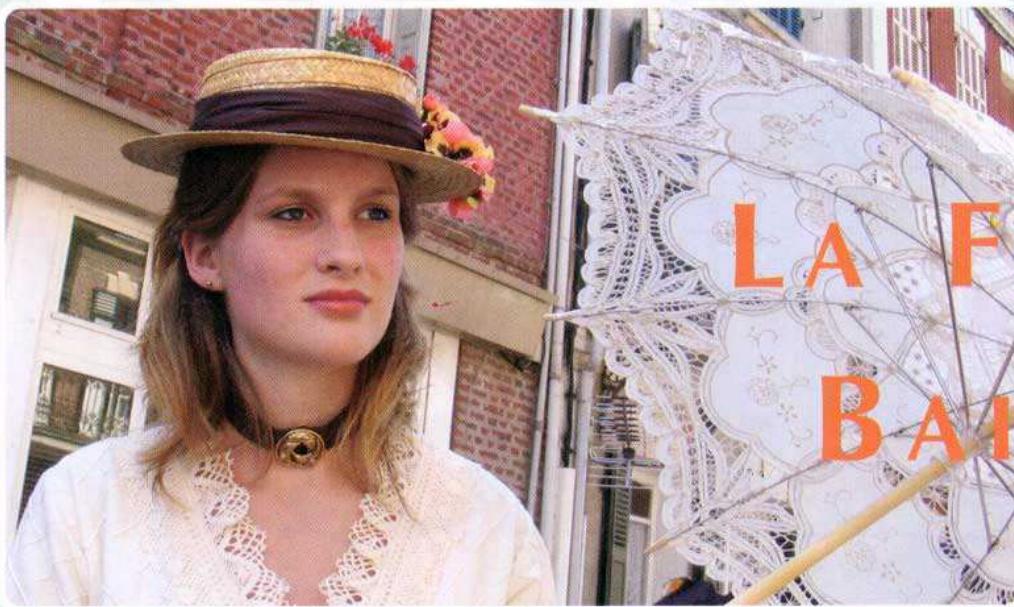
Horaires : mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
jeudi, vendredi de 15 à 19 h,
un samedi sur deux de 15 à 18 h.

Catégorie	Commune	Hors commune	Validité
adulte	15 €	20 €	1 an
- de 12 ans	gratuit	gratuit	1 an
Scolaire + de 12 ans, étudiant, demandeur d'emploi, Rmiste	5 €	10 €	1 an



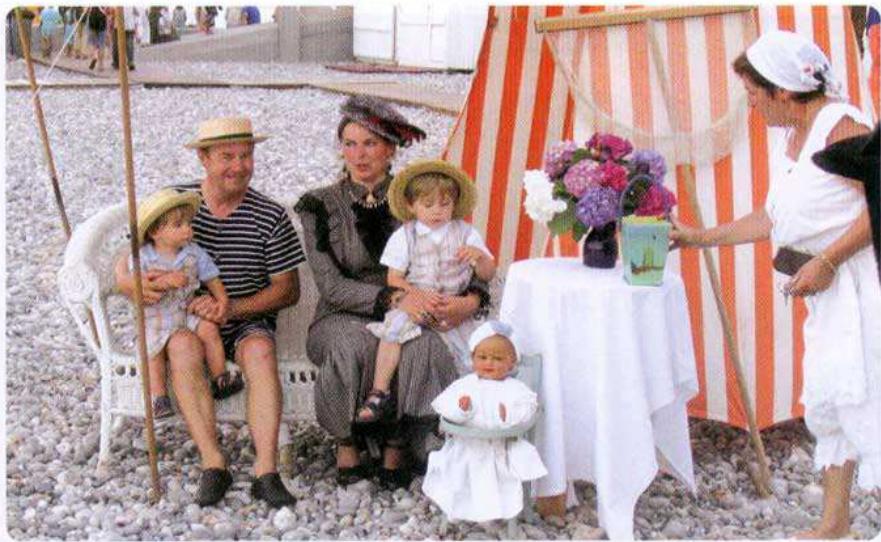
LA FÊTE DES BAIGNEURS

2006



4ème pari gagné !

UN GRAND MERCI, ENCORE UNE FOIS, À TOUS LES MER-SOIS, LES COMMERÇANTS, LES ASSOCIATIONS, BREF À TOUS CEUX QUI ONT PARTICIPÉ À LA 4ÈME FÊTE DES BAIGNEURS ET QUI EN ONT FAIT LE SUCCÈS QUE L'ON SAIT. RETOUR EN PHOTOS SUR QUELQUES MOMENTS CHOISIS PARMI D'AUTRES...



Des costumes pour tous les âges...



Une réelle recherche d'authenticité pour ces costumes. De nombreux mersois et vacanciers ont à nouveau joué le jeu.



Le canotier ou la charlotte, chacune arbore le "bibi" de son choix...



Des adolescents ont eux aussi joué le jeu. Félicitations...



Un piano qui roule tout seul dans les rues, il fallait y penser !

Le petit mersois Yannis Leroy a opté pour un superbe costume de marin avec la mention "Mers les Bains" brodée sur le couvre-chef. Pas mal...



Les membres du Glisse Sensations Mers (GSM) ont eux-aussi participé et ont monté une balade en radeau...





Et le radeau du GSM n'a pas coulé...



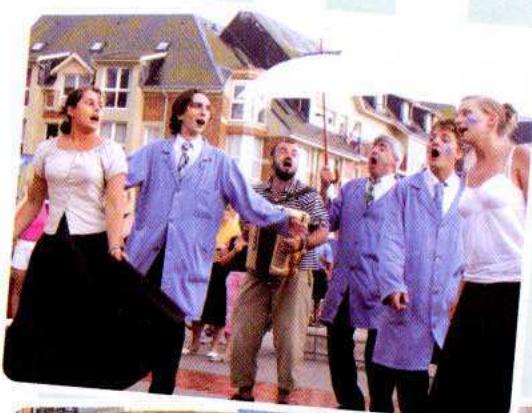
La classe, rien que la classe...



Le reconnaissiez-vous ? C'est un mersois bien connu et un fidèle de la fête des baigneurs...



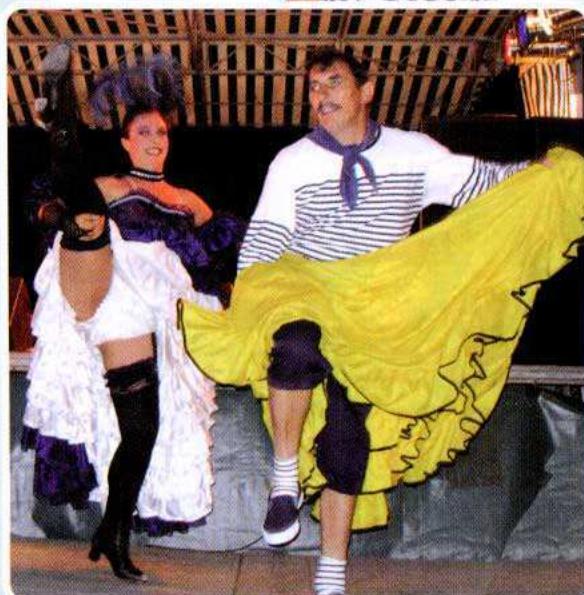
Des mersois et leurs amis ont aussi développé l'aspect "vieux métiers d'antan", notamment ici avec les pêcheurs...



Des acteurs locaux avec le théâtre des Charmes



Découvrir le front de mer en calèche, comme dans le temps...



Ce fut aussi la fête de tous les baigneurs. Un spectacle de French Cancan intitulé "De la Belle Epoque aux Congés Payés" a permis aux spectateurs d'assister à une fort belle évocation de ces époques...



L'association de la Fête des Baigneurs, l'office de tourisme et bien sûr la municipalité sont tout à fait ravis de constater à quel point les mersois, résidants secondaires et touristes se sont volontiers prêtés au jeu de cette libre évocation du passé 1900 de la station. Encore merci pour tout ce qui a été fait...



Cet autre mersois bien connu s'est essayé au commerce des canotiers à l'accueil des voyageurs en gare du Tréport...



L'association de la Fête des Baigneurs vous remercie et vous donne rendez-vous en 2007...

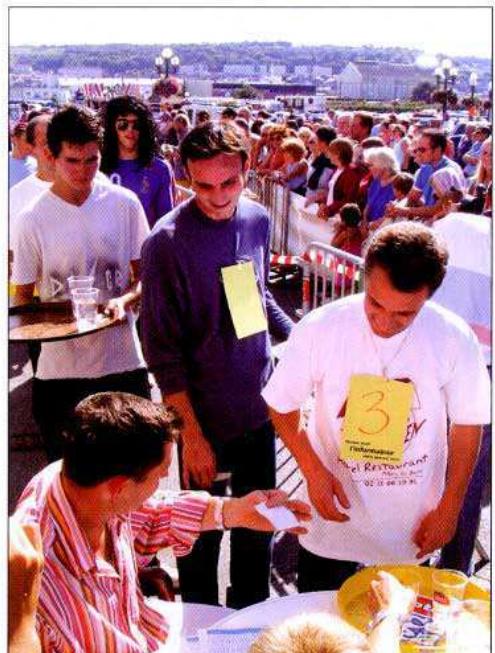
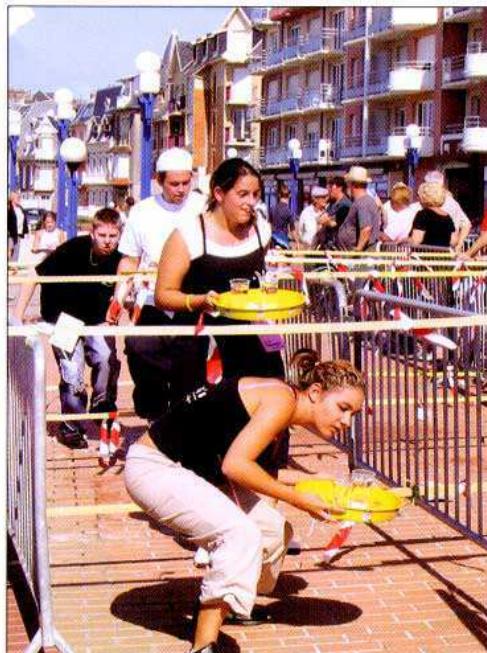
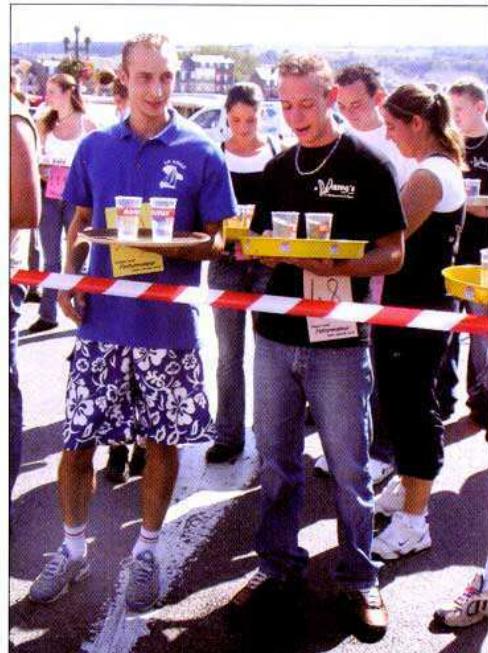
Le défilé final du dimanche, en famille...

> DES MERSOIS QUI BOUGENT



BEAU SUCCÈS POUR LES GARÇONS DE CAFÉ

LA 8ÈME COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ ORGANISÉE PAR PASCAL DION ET BÉATRICE GUINVARC'H A PRÉCÉDÉ D'UN MOIS CELLE DES TROIS VILLES SOEURS ORGANISÉE À MERS PAR LE COB ATHLÉTISME. RETOUR EN IMAGES...



La course a été un succès, elle était remportée, pour les hommes, par Jean-Baptiste Bibiloni, Sébastien Toutain et Mickaël Lemaistre. Pour les féminines, c'est Julie Sueur qui l'emportait devant Catherine De Valonne et Laure Petitton. Pour l'année prochaine, les organisateurs réfléchissent à un parcours plus petit et plus adapté aux enfants...

LA COURSE DES TROIS VILLES ACCUEILLIE À MERS

LES COURSES ET MARCHES DES TROIS VILLES SOEURS ONT VU TOUTES LEURS ARRIVÉES ACCUEILLIES À MERS AVEC LE CONCOURS DE LA MUNICIPALITÉ. CETTE ÉPREUVE PHARE DE LA RÉGION A MOBILISÉ UN LARGE PUBLIC...



Toutes les arrivées des 27èmes Courses et Marches ont été organisées à Mers-Les-Bains, ravie d'accueillir cet immense évènement qui couronne l'engagement et l'esprit sportif de plus de 1800 personnes toutes catégories confondues. Le Club Olympique de la Bresle a procédé à la remise des prix à la salle des fêtes Louis Aragon en présence de Mr le maire...



L'ESPRIT DU PAVILLON BLEU RELAYÉ PAR LE CENTRE-LOISIRS

Cet été, les enfants du centre-loisirs ont organisé des tournois de plage à domicile. Des centaines de kilos de sable fin avaient été déversés dans la cour de l'école par la municipalité. Avec des buts légers et amovibles, le tour était joué, et les petits ont pu faire des châteaux rigolos. Très appréciée, l'initiative a permis bien des tournois fort sympathiques avec d'autres centres.

Les enfants ont aussi monté une expo sur le pavillon bleu d'Europe. "C'était important pour nous d'expliquer aux enfants qu'on ne jette pas ses détritus n'importe où et qu'il faut respecter la nature, qu'il est bien, pour tout le monde, de vivre dans une ville propre" souligne le directeur du centre

James Doumen qui ajoute "Avec les animateurs, nous avons monté une petite pièce de théâtre.

Un enfant jette des détritus sur la plage, un second dans une poubelle, et un troisième juge le tout. Ce travail permet de sensibiliser les enfants aux gestes citoyens". Avoir une ville propre est l'affaire de tous, et pour les élus il s'agit bien de préparer l'avenir. L'excellente initiative du centre a



d'ailleurs été félicitée par Mr le maire et l'adjointe aux affaires scolaires Rose Letu, qui ont rendu visite aux petits mersois.

● FORMATION CONTINUE POUR LES SAPEURS-POMPIERS

Cet été les sapeurs pompiers ont été mis à l'honneur lors de la fête nationale. En présence des conseillers municipaux et des associations patriotiques, Mr le maire a procédé à une remise de grades.

Le grade de Caporal-chef a été remis au caporal Christian Depoilly. Les distinctions de 1ère classe ont été remises aux sapeurs de 2ème classe Vincent Dubois et Miguel Dacheux.

Le conseil municipal a ensuite procédé à une revue du corps à l'invitation du major Patrice Mopin et de son adjoint, l'adjudant-chef Bertrand Mopin.



● LA CERTIFICATION HOTELCERT[®] POUR "LE PARISIEN"

Pascal Dion de l'hôtel-restaurant "Le Parisien" est ravi, il a reçu cet été la certification Hôtelcert (r) Afnor, une norme officielle relayée par la CCI d'Abbeville. Différents critères sont exigés et soulignent le niveau de service et de confiance pour le client. C'est donc toute une démarche de qualité menée par le patron et le personnel qui a été récompensée.

"Hôtelcert (r) est une qualification nationale appelée à devenir européenne. Nous ne sommes que deux ou trois en Picardie à être les précurseurs de ce label de qualité. C'est exigeant car nous avons une check-list d'évaluation à remplir tous les trois mois" précise Pascal Dion. Elle peut aussi être retirée, c'est donc une remise en cause permanente pour l'établissement mersois.





LE CAP NORD POUR DEUX JEUNES MERSOIS...

DEUX JEUNES MERSOIS, THOMAS BRUTELLE ET CHRISTOPHE MARIE, VIENNENT DE REVENIR D'UN RAID AVENTURE PASSIONNANT EN FINLANDE ET EN NORVÈGE. VOYAGE AU PAYS DES RENNES...

Deux Mersois, Thomas Brutelle, âgé de 22 ans, et Christophe Marie, âgé de 30 ans, n'entendaient pas passer leurs vacances en pratiquant le "toasting" sur la plage.

Ce serait en effet mal connaître les deux garçons. Tous deux travaillent dans la région de Chamonix en Haute-Savoie, et habitués aux grands espaces, c'est tout naturellement que l'envie d'en découvrir d'autres leur est venue. Et tant qu'à faire, autant que ce soit original et peu connu.



Les deux jeunes avaient réuni un important matériel pour former leur paquetage...



Malgré plusieurs péripéties, les deux globe-trotters mersois, Thomas et Christophe, ont découvert des contrées finlandaises et norvégiennes peu connues et toujours préservées.

C'est donc le Cap Nord que les deux mersois ont gagné en traversant la Finlande et une partie de la Norvège, sous la tente, à pied ou en kayak (à raison parfois de 16 heures par jour!), et vivant de la ressource locale.

Un voyage unique, original et parfait pour approcher de près une nature



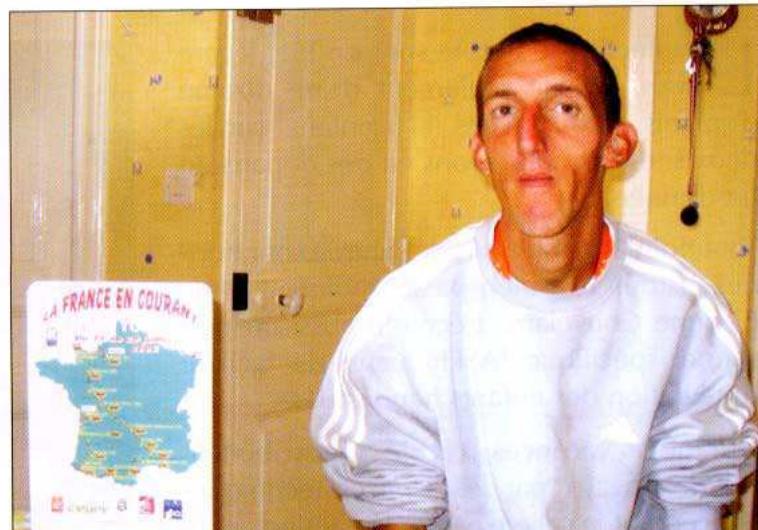
Un Renne Finlandais croisé lors du périple...

● ...ET LA FRANCE EN COURANT POUR GWENAËL COURVALET

Sportif Mersois bien connu localement puisqu'il participe notamment aux courses et marches et à la corrida pédestre du Comité Olympique de la Bresle, Gwénaël Courvalet a participé pour la première fois en Juillet au 18ème tour de France en courant et en équipe par relais.

Parti de Jonzac en Charente Maritime, Gwénaël est passé par le Col du Tourmalet, Oloron Sainte-Marie ou Carcassonne, puis est remonté jusqu'à son arrivée à Bernay dans l'Eure. Le coureur est notamment passé par Mendé, Ousson-du-Poitou ou encore Mayenne. Son équipe a fini 5ème.

Agé de 32 ans, Gwénaël court depuis 1993, il est plutôt fort en vitesse et s'entraîne quatre à cinq fois par semaine et deux fois sur piste.



> RENTRÉE SCOLAIRE



● COLLEGE CURIE : 45 % DE MERSOIS SOIT 118 SUR 262

Le collège accueille 262 élèves dont 118 de Mers, 92 de Ault, 52 de Woignarue et Saint-Quentin. (Trois classes par niveau soit 12 de la 6ème à la 3ème, 21 par classe pour 23 professeurs).

Cette année une action culturelle importante se poursuivra avec la découverte de Samara avec les 6èmes, la visite de l'Historial de Péronne, les visites de l'orchestre de Picardie, et les nombreux concours de lecture et mathématiques organisés sur l'année scolaire. Les ordinateurs de la salle multi-média vont être renouvelés, et il semble que la salle informatique prévue en apport aux salles de technologie soit elle aussi validée.



C'est sur une action culturelle importante à destination des collégiens et avec des partenariats régionaux que l'établissement géré par le Département va axer ses activités cette année...

● ECOLE JULES VERNE : PROGRESSION AVEC 190 ENFANTS

Le directeur Christian Avisse note des effectifs plus importants, dûs à l'arrivée en CP des enfants nés en 2000. 190 élèves ont été accueillis pour 25 à 30 élèves par classe.

L'équipe accueille deux nouveaux enseignants, Céline Bernard qui succède à la retraitée Marie-Christine Marie aux Tilleuls, et Hervé Mention, qui a pris en charge les CE2-CM1 en remplacement d'Aurore Ruette. Cette année le soutien sera surtout axé sur les CP et CE1. La municipalité étudie les travaux sur le bâtiment de Jules-Verne, ceux-ci s'avèrent importants et coûteux.



● ECOLE CURIE/VERT COTEAU : 116 ENFANTS ACCUEILLIS

Les effectifs de l'école sont en très légère baisse, en fait seulement d'une dizaine d'enfants. "Nous avons 116 enfants sur les deux sites car nous avons eu des départs en fin d'année.

Toutefois les conditions de rentrée sont bonnes et tout s'est bien passé" indiquait Mme Corinne Couvelard. L'école a aussi un personnel spécifique "ASEH", afin de faciliter l'intégration des enfants handicapés.

Durant les vacances, l'école a aussi bénéficié de travaux par les services techniques concernant la salle d'eau et la cantine.





● L'ATELIER D'ART EST GÉRÉ PAR STÉPHANIE ROIX

L'atelier d'art était géré par Laurent Messager depuis de nombreuses années mais, appelé à d'autres fonctions, l'artiste a rejoint la région de Dieppe. C'est Stéphanie Roix qui prend le relais...

L'atelier d'arts plastiques comprend 80 artistes en herbe dont 20 sculpteurs. Géré par la municipalité et installé au second étage de l'immeuble du Portillon, juste devant la mairie, l'atelier propose des cours de dessin-peinture à l'huile et à l'aquarelle, ainsi que des cours de modelage-sculpture.

C'est la jeune Stéphanie Roix qui a succédé à Laurent Messager début septembre. Ancienne élève du lycée Anguier, titulaire du bac A3, Stéphanie Roix est passée par la Faculté d'Amiens. Titulaire d'un DEUG et d'une licence, elle s'est ensuite orientée vers une maîtrise. Après trois années passées en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), Stéphanie Roix est depuis quatre ans professeur d'arts plastiques, elle assurera les cours de dessin-peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Rien de changé pour Fabienne Meyer, qui poursuit son enseignement en modelage/sculpture. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'atelier d'art.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUES

RUE DUPONT, TÉL. : 02 35 50 73 44

Outre ses ateliers et cours réguliers déjà très prisés, l'Ecole Municipale de Musiques (EMM) propose des nouveautés. Parmi celles-ci, un atelier de musiques traditionnelles celtes et picardes, animé par Ghislaine Desmaris du groupe Amuséon.

L'atelier a lieu le mercredi de 19 à 21 h, n'hésitez pas car il y a encore de la place.

Un atelier coaching vocal est aussi proposé, un peu dans l'esprit de la célèbre émission de téléréalité, accessible tous les mercredis après-midi.

Enfin, les groupes peuvent être accueillis dans les studios de l'école du

mardi au vendredi de 14 à 20 h, le mercredi de 9 à 12 h et le samedi de 10 à 12 h.

L'école a aussi un projet, celui de célébrer comme il se doit le centenaire de l'appellation Mers-Les-Bains. Grâce aux studios d'enregistrement, un travail autour des 100 ans de Mers et basé sur la composition de musiques et l'écriture de textes avec l'atelier chanson serait tout à fait intéressant.

Une intervention d'un atelier SLAM (poésie soutenue par la musique) est également envisagée au sein de la médiathèque et de l'association Traverse...



C'est Stéphanie Roix (au centre) qui prend la direction de l'atelier et des cours de dessin-peinture, en collaboration avec Fabienne Meyer qui poursuit les cours de modelage-sculpture...

Inscriptions : aux horaires des cours soit le mardi de 19 à 21 h au 2ème étage de la salle du portillon, face à la mairie.

CENTRE-LOISIRS DES TILLEULS



Le centre-loisirs des Tilleuls propose aux petits mersois des activités sympathiques dans un cadre agréable et adapté.

Tous les jours après la classe, en fait du lundi au vendredi de 16 h 30 à 19 h, les enfants peuvent faire leurs devoirs au centre et participer aux activités ludiques proposées par les animateurs.

A noter qu'un accueil périscolaire est désormais proposé le matin dès 7 heures. Le mercredi toute la journée de nombreuses activités sont aussi proposées, plusieurs ateliers sont possibles.

Pour les vacances cela fonctionne avec le quotient familial, n'hésitez pas à nous consulter.

Pour tous renseignements :
CENTRE DE LOISIRS DES TILLEULS
56 RUE ANDRÉ DUMONT
TÉL. : 02.35.86.23.48



Les manifestations

Automne/Hiver



Renseignements : Office de Tourisme - tél 02.27.28.06.46.

> SEPTEMBRE

Mercredi 27 - "L'heure du conte" à la médiathèque à 17 h. Accès libre.

> OCTOBRE

Samedi 7 - Manche du Challenge des Falaises avec le Glisse Sensations Mers (GSM-club de voile local)

Samedi 7 - Semaines Régionales de l'Environnement : "L'eau dans tous ses états". Ateliers découverte sur l'esplanade avec l'office de tourisme et le Conseil Régional de Picardie.

Dimanche 8 - Guinguette avec l'orchestre Marc Pégard à la salle des fêtes, une organisation du club des aînés. (dès 14 h 30 à la salle des fêtes - 9 euros)

Samedi 14 - Concert du choeur Crescendo à l'église Saint-Martin à 20 h 30 (Scènes de la Somme).

Samedi 21 - Manche du Challenge des Falaises avec le Glisse Sensations Mers (GSM-club de voile local)

Samedi 21 - Bal du jumelage à 21 h à la salle des fêtes par l'association de jumelage Mers-Beverungen.

> NOVEMBRE

Dimanche 12 - 3ème bourse aux jouets à la salle des fêtes (de 10 à 18 h - Office de tourisme 02.27.28.06.46)



Samedi 18 - Animation conte à la médiathèque dans le cadre du **cycle de découverte de la culture picarde** de l'office culturel de Picardie à 15 h 30.

Samedi 18 - Manche du Challenge des Falaises avec le Glisse Sensations Mers (GSM-club de voile local)

Dimanche 26 - Guinguette avec l'accordéoniste James Caubert, une organisation du club des aînés. (dès 14 h 30 à la salle des fêtes - 9 euros)

Cette liste n'est pas exhaustive, elle comporte bien sûr les animations qui ont été portées à notre connaissance, données ici sous réserve de modifications après parution...

Mardi 28 - Spectacle jeune public "Don Jugal" par la compagnie Art tout chaud. Séance scolaire à 14 h 30 et tout public à 20 h 30. (salle des Fêtes)

> DÉCEMBRE

Vendredi 8 et samedi 9 - Téléthon avec les associations locales de 10 à 17 h.

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 - Marché des traditions.

Dimanche 17 - Concert de la Sainte-Cécile par l'harmonie Municipale à 17 h à la salle des fêtes.

LA SAISON 2006 DE "TRAVERSE"

Expositions d'art contemporain à l'Espace Prévert, rue Paul Doumer du jeudi au dimanche de 15 h à 19 h, entrée libre, ouvert à tous

> 28 septembre - 12 novembre

Quartier libre

Vincent MIRGUET, peintre - Yann LEHARANGER, sculpteur



DRANE, sculpteur - Juliette GUERRIER, peintre

Melanie VAN BERKUM HOEFKENS, peintre
Luc Legrand, peintre

> 16 novembre - 17 décembre

Maurice DEBRENNE, sculpteur - Jean-François DANQUIN, peintre.



Association "Traverse"
Claude Larcher, 10, Rue Sadi Carnot
Tél/Fax : 02 35 86 11 85 ou
02 35 86 51 29 - E-mail : traverse80@free.fr

N'hésitez pas à consulter votre office de tourisme, son personnel d'accueil vous renseignera :

OFFICE DE TOURISME**

Tél : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS
ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.



VILLAS : UN CHARGÉ DE MISSION POUR MERS

BONNE NOUVELLE : UN CHARGÉ DE MISSION VA ÊTRE RECRUTÉ PAR LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) EN VUE DE REVISER ET DE METTRE EN PLACE LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDÉ...

Le directeur régional des affaires culturelles de Picardie (DRAC) Claude Jean l'a annoncé aux élus cet été. Une consultation va être lancée pour recruter une personne qui sera chargée de la rédaction et de la mise en place du futur règlement du secteur sauvegardé. Ce règlement sera intitulé "Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur" (PSMV).

Classées depuis 1986 afin de les protéger, les villas souffraient encore d'une sorte de vide juridique quant au respect par les propriétaires d'une certaine éthique en terme de travaux. Tout d'abord élaboré dans un esprit global de préservation, le secteur sauvegardé pêchait un peu de ce côté, même si tous travaux demeurent suspendus à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Pour l'adjoint au patrimoine Michel Delépine, cette nomination est donc assurément une excellente nouvelle.



Un chargé de mission va mettre en place le futur plan de sauvegarde et de mise en valeur des villas classées en collaboration avec les élus et les propriétaires...

Un comité de pilotage a été créé dans l'optique de travailler ensemble, élus et propriétaires, à l'élaboration de ce règlement. Il s'agit bien de reprendre la procédure, de mettre en place de façon définitive le secteur sauvegardé. Le plan aura le mérite de réactualiser le dispositif d'il y a vingt ans, d'être écrit et opposable aux tiers, donc de faire force en cas de

conflit, l'objectif étant bien sûr d'épêcher une irréversible "banalisation" de l'architecture mersoise. Certains céderont encore trop souvent à la facilité, une action de communication va donc être menée envers les agences immobilières et les syndics afin que les propriétaires soient bien au courant de l'existence et de l'esprit du secteur sauvegardé. ■

POUR CONTACTER LE SERVICE DU PATRIMOINE

Vous êtes propriétaire et désirez un renseignement sur le secteur sauvegardé ou sur la déclaration préalable obligatoire des travaux, obtenir un rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France lors de sa permanence mensuelle (annoncée par voie de presse) ou encore être simplement renseigné dans vos démarches d'entretien et de rénovation ?

N'hésitez pas à contacter le service du patrimoine. Mr Michel Delépine est l'adjoint en charge de ce service et peut être rencontré lors de ses permanences en mairie et sur rendez-vous.

Tous renseignements au 02.27.28.06.60.



● UNE SOUSCRIPTION POUR PIERRE LEFORT

Dans le journal d'été, nous vous proposons une souscription publique.

Le but poursuivi était d'ériger, sur la place, un nouveau monument dédié au médecin mersois Pierre Lefort, qui fit une brillante carrière de chirurgien militaire et qui mena des recherches sur la fièvre jaune. Cette souscription remporte un écho extrêmement positif, n'hésitez pas à soutenir cet effort, il est toujours temps. Vous trouverez des bulletins de souscription en mairie. Merci. ■



Le buste final de Pierre Lefort...

DES DISPOSITIFS ADAPTÉS ET DISPONIBLES

Le service social est ouvert tous les après-midis sauf le mardi. Contacter M. Michel Delépine ou Mme Sophie Leroux au 02.27.28.06.63.

Je sors de l'hôpital,
J'ai besoin d'aide pour ma vie quotidienne
Juste un moment, le temps de retrouver mon autonomie
Si j'ai 55 ans et plus
Et que je suis prioritairement retraité(e) du régime général de Sécurité sociale
Je peux peut-être avoir une aide de la Cram Nord-Picardie

J'appelle le
0.820.19.59.59
(0,118 €/min)

Cram
Nord-Picardie
service

la Retraite solidaire
Depuis longtemps et pour longtemps

< A propos de cette proposition de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) Nord-Picardie, vous pouvez aussi vous renseigner directement auprès de Mme Leroux au service social. N'hésitez pas à vous adresser à l'accueil de la mairie ou au numéro de téléphone ci-dessus...

TRANSPORT DES PERSONNES AGÉES

L e transport en mini-bus des personnes âgées est assuré par Mme Leroux, il est proposé :

- pour le cimetière le mardi matin
- pour le club du 3ème âge le jeudi après-midi.

Toutefois, et afin de maintenir l'efficacité du service, veuillez signaler la veille au 02.27.28.06.63 si vous êtes absente ce jour-là et qu'il n'est donc pas utile de passer à votre domicile. Merci.

DATES À RETENIR

> REPAS DES AINES

Le repas offert par la municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS) aux personnes âgées de 65 ans et plus aura lieu le 3 décembre dès 12 h à la salle des fêtes. A bientôt.

> COLIS

La remise des colis de fin d'année aux aînés aura lieu le mardi 19 décembre toute la journée.

POINT RELAIS LOCAL DE L'ANPE



Le **point-relais local de l'ANPE** vous est accessible au sein de l'Espace Prévert de la rue Paul Doumer les lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h - accueil et consultation d'offres, renseignements et aide à la constitution de dossier ou de démarches -

CONNAISSEZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE SONORE ?



La **Bibliothèque Sonore du Havre** est une association qui dépend de l'Association nationale des donneurs de voix. Reconnue d'utilité publique, elle regroupe 120 dispositifs d'aide dans toute la France. La Bibliothèque Sonore propose aux personnes qui ne voient plus suffisamment (1 500 000 personnes en France), ou que la lecture fatigue, d'emprunter des cassettes audio sur lesquelles ont été enregistrées des lectures de livres. Le but de l'association est de lutter contre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels, celles-ci peuvent ainsi emprunter des livres enregistrés. Les cassettes peuvent être lues dans un simple magnétophone, leur prêt est gratuit.

Pour tous renseignements : bibliothèque sonore du Havre, Espace Niemeyer, 76 600 Le Havre, le lundi de 14 à 17 h et le jeudi de 10 à 12 h au n° de tél. 02.35.41.73.79

NUMÉROS UTILES



Gendarmerie 02.35.86.14.66 ou le 17
Urgences santé 15 - Pompiers 18
Centre anti-poison 0 825 812 822

Dépannage EDF - GDF (urgence 24 h/24)
Électricité 0 810 333 080 (prix appel local)
Gaz 0 810 433 080 (prix appel local)



LES "JONCS MARINS" CRÉENT LEUR ASSOCIATION

C'est la première association de quartier de Mers. Intitulée "Bien vivre aux Joncs Marins", elle entend enforcer les liens entre les habitants des 120 pavillons du lotissement, participer à la vie et au développement du quartier en interface avec la municipalité.

Présidée par Michèle Crétel, vice-présidente Annick Holzer, secrétaire Béatrice Guinvarch et trésorière Patricia Robert l'association a organisé un barbecue le 3 septembre et a eu la grande satisfaction d'y accueillir de nombreux habitants. Lesquels ont trouvé l'initiative intéressante et à poursuivre. Mr le maire a lui aussi

salué l'initiative et la démarche démocratique des bénévoles.

"Certains sont là depuis plus de dix ans et nous ne nous connaissons pas, c'était dommage" indique Mme Guinvarch, ravie de l'accueil obtenu et qui espère pouvoir organiser d'autres manifestations. Une bourse aux jouets est



Le lotissement possède sa propre association...

prévue en novembre ainsi qu'une journée troc, basée uniquement sur l'échange.

RENTRÉE ACTIVE POUR LE CLUB DES AÎNÉS

Quelque 210 aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes à la rentrée. Présidé par Bernard Leroy, le club propose un programme riche et varié. Outre le jeudi, la gymnastique se poursuit avec Christine Campion, l'atelier couture-patchwork le lundi de 14 à 18 h à la salle Sainte-Geneviève et de même pour l'atelier Décoration le mardi aux mêmes horaires, même lieu.

Le 3ème vendredi de chaque mois, une séance de cinéma est prévue au Gérard Philipe, (titres des films communiqués en temps utile). Une sortie est prévue le 4 décembre à Paris avec un repas-spectacle "La Belle Epoque" et visite libre des grands magasins. Enfin, le repas de fin d'année du club est prévu le jeudi 14 décembre.



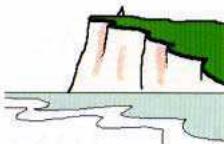
LES "AMIS DE MERS" SE SONT DISSOUS...

Après des années d'animation culturelle estivale, notamment avec de nombreuses conférences audiovisuelles et autres sorties autour du patrimoine, des vestiges militaires régionaux ou de l'architecture, les Amis de Mers se sont dissous eux-mêmes cet été lors d'une assemblée générale extraordinaire.

C'est une belle page associative et bénévole qui se tourne pour cette association, notamment animée depuis sa création il y a 15 ans par Daniel David. Physicien de formation, chercheur, historien et officier de réserve supérieur d'Etat Major (ORSEM), celui-ci avait fait bénéficier l'association de ses multiples compétences.



Mers les Bains, c'est aussi un site Internet en constante évolution :
<http://www.ville-merslesbains.fr>



L'OFFICE DE TOURISME AU COEUR DE LA STATION

Avec cette année environ 10 % de hausse de fréquentation, un site Internet qui progresse de 30 % par an ou encore l'obtention du Pavillon Bleu d'Europe, notre station a le vent en poupe. Si cette année la volonté du président de l'Office Gilles Degouve était d'améliorer la qualité du service d'accueil, pas question pour lui d'oublier la population mersoise.

"UN OFFICE DE TOURISME POUR LES TOURISTES MAIS AUSSI POUR LES MERSOIS"

> Que voulez-vous faire pour les Mersois ?

Je voudrais avant tout que les Mersois poussent la porte de notre office et qu'ils en prennent l'habitude. Bien des questions restent sans réponse pour eux alors qu'elles ne prendraient pas cinq minutes à nos hôtesses d'accueil qui ont tous les moyens pour y répondre. Je pense par exemple à Internet qui est relié en Haut Débit ou au logiciel Tourinsomme.

> Qu'est-ce que Tourinsomme ?

Tourinsomme est un logiciel qui équipe les offices comme ceux d'Amiens ou d'Abbeville. Le posséder est une chance car il peut apporter bien des informations (fêtes et manifestations sur le département).

> Un dernier mot ?

Juste rappeler que nos services sont gratuits.

OFFICE DE TOURISME**

Tél : 02.27.28.06.46

43 rue Jules Barni - BP 60017
80350 MERS LES BAINS

ouvert du lundi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

e-mail : officedetourisme@ville-merslesbains.fr
ville-merslesbains.fr - picardietourisme.com - tourisme.fr



UNE ACTION CULTURELLE POUR TOUS...

Grâce à un engagement fort exprimé par la municipalité, notamment par le biais de son service culturel municipal et par divers partenariats avec le Conseil général de la Somme ou la Région Picardie, c'est une offre culturelle riche et diversifiée qui est faite aux mersois depuis 2001. Que ce soit avec la Saint-Patrick en début d'année, l'opération "Les lundis des

découvertes", le festival des arts de la rue en été et qui bat régulièrement son plein, ou encore l'organisation, à Mers et en août, d'un premier salon des éditeurs picards réussi, l'offre est variée et semble plaire à tous. L'association "Traverse" apporte sa pierre à l'édifice. Le but est maintenant de multiplier ces rendez-vous tout au long de l'année, notamment grâce aux scènes de la somme, en vous espérant au rendez-vous. A bientôt ! ■

Grâce à un partenariat avec l'Assecarm, musique et danse en Picardie, le cycle "Les lundis des découvertes" a permis de découvrir chaque lundi soir des artistes régionaux de talent : Bertrand & Tichot, Jean-François Battez...

Le Festival des Arts de la rue a été un succès complet en terme de qualité et de fréquentation...

Superbe prestation du Skate Park 80100 à base de prévention...

"3 pts de suspension" a offert l'escalade imprévue d'une villa... (Les Petites Scènes de la Somme)

> COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO : LES PEBBLES



Baptisé "Les Pebbles", (caillou en anglais), un groupe de musique -créé à la fin des années 60 par Jean-Marie Aulin et quelques jeunes mersois passionnés de guitare, de rock et de Jerk- a animé bien des soirées régionales avant de passer à la télé. Retour en images sur de belles années...

Bien connu localement, Jean-Marie Aulin nous a confié qu'il avait créé un groupe de musique au début des années 60, avec des jeunes mersois passionnés de guitare, de Rock et de Jerk.

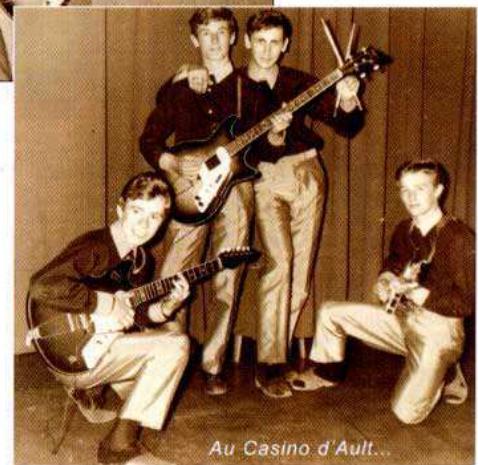
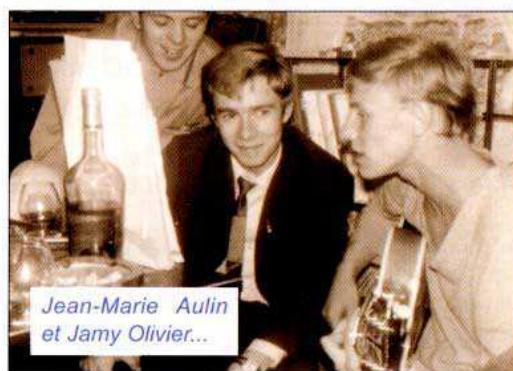
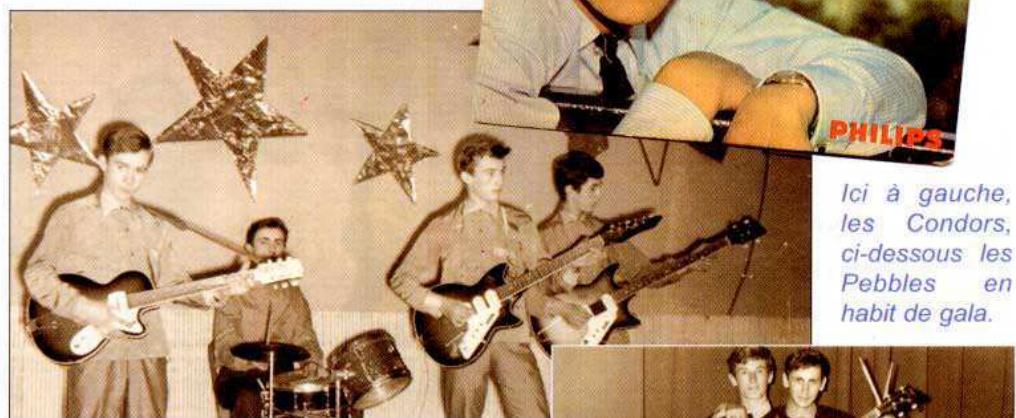
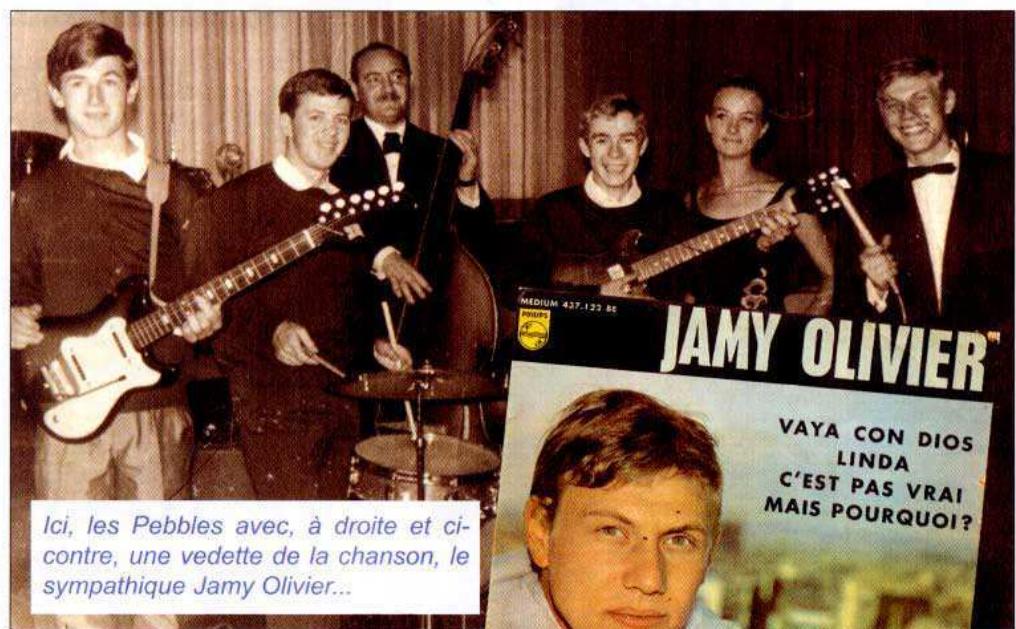
Parmi eux se trouvaient par exemple François Becquet l'actuel libraire de l'avenue Curie, le policier municipal Patrice Mopin, Christian Trousselle, Jack Boucher ou encore Daniel Walmacq.

Les Pebbles animaient bien des soirées locales et des bals de fin d'année partout dans la région. Du fameux kurgaal du Tréport au Casino de Mers en passant par Neufchâtel-en-Bray ou Gamaches, le groupe a laissé partout un excellent souvenir et largement fait danser les jeunes gens et jeunes filles de la région, que ce soit sur leurs propres chansons ou avec les reprises qui faisaient fureur à l'époque.

Les Pebbles sont même passés à la télé avec l'accordéoniste Robert Trabucco. C'était l'époque insouciante des années 60-70, des tourne-disques et des guitares, avec de jeunes musiciens en costume-cravate desquels transparaissait une forte influence anglo-saxonne.

Ils ne seront pas les "4 garçons dans le vent", bien qu'à Mers celui-ci ne manque pas, ils auront du mal à faire enregistrer leurs textes et leurs musiques, mais ils auront assurément écrit quelques belles pages de l'animation musicale de l'époque, locale et régionale. Après bien des changements de musiciens, de nom de groupe, de tentatives d'enregistrement, de dépôts de textes à la SACEM, le groupe cessera finalement ses activités. Seul, Jean-Marie reprendra du service, animant des soirées jusqu'en 1988 en tant que disc-jockey... ■

18 août 1962 dans un blockhaus, création d'un groupe sur une idée de Jean-Marie qui sera le chanteur. Les six musiciens ont de 12 à 15 ans. Des Diables noirs, Black Devils, Albatros, Condors jusqu'aux Pebbles, le groupe cherche du matériel. Motivés, les jeunes mersois apprennent vite à jouer et à chanter.





Souvenir du passage télévisuel des Pebbles avec Robert Trabucco dans "Télé 7 jours"...

partie de l'émission de 100 villages, limites, maisons et châteaux.

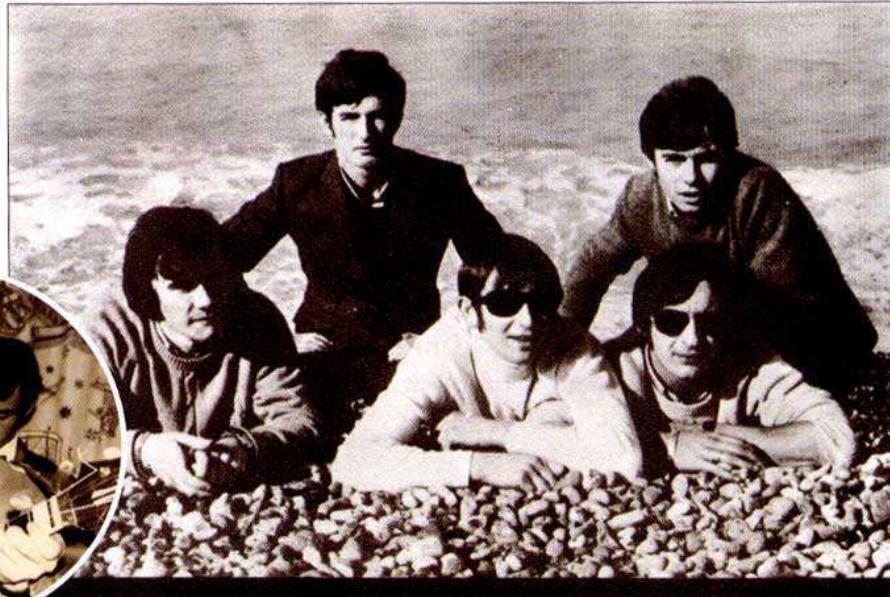
19.25 Actualité.

19.40

ACCORDS D'ACCORDEON
UNE CHANSON D'AMOUR - ALAIN BAPTEZ
RÉALISATION DE ROBERT DE PONTAVY

ROBERT TRABUCCO ET LES PEBBLES :
Paroles : Jérôme Vélez
MAX MARINO :
Le P'tit Bal de la Bastille
EMILE CARRARA :
Papa, t'es pas seul
Ça flotte
LUCI CHARLEU :
et GEORGES JAMBERT :
L'Amour à la campagne
Musique : Max Faure
Photographies : Max Faure

19.55 Annonces et météo | 20.00 TÉLÉ-SOIR



THE PEBBLES

Jean-Marie Aulin a conservé de nombreuses archives de ces belles années qu'il évoque volontiers. Nous le remercions pour le prêt de ces documents qui nous ont permis d'évoquer cette époque dans le présent journal municipal...

LES ARCHIVES DES MERSOIS...



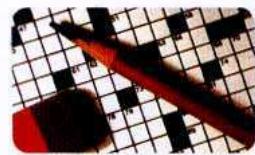
La Classe
de Mr
Lesieur en
1950.

Mr Lesieur instituteur - Désert - J.P Moisson - Cahgnon - Brunet - ? - JC Hédin - Daniel Debure - Tuncq - ? - ? - Lefebvre - A. Delaye - F. Ortu - B. Isableu - G Doumen - ? - J. Tessier - C. Leduc - R. Lebeuf - Buire - Dron - Hagnéré - R. Tessier - ? - D. Rabouille - C. Robinot - S. Année - ? -

Les garçons de l'année scolaire 1950 à Mers. (Merci à M. Daniel Debure pour le prêt de la photo)

Vous retrouvez désormais régulièrement cette rubrique dédiée aux mersois. Il est sympathique de découvrir ou de redécouvrir des camarades de classe qu'on avait un peu perdu de vue ou qui sont toujours à Mers. Cela permet aussi de ne pas les oublier. Si vous

avez des photos de classe mais aussi de la vie locale depuis ces 30 dernières années, n'hésitez pas à nous les prêter. Reproduites avec soin au scanner puis restituées, elles seront publiées dans un des prochains journaux. (Pas de photocopies SVP.) - D'avance merci.



LES MOTS CROISÉS DE JACKY GUÉROUT

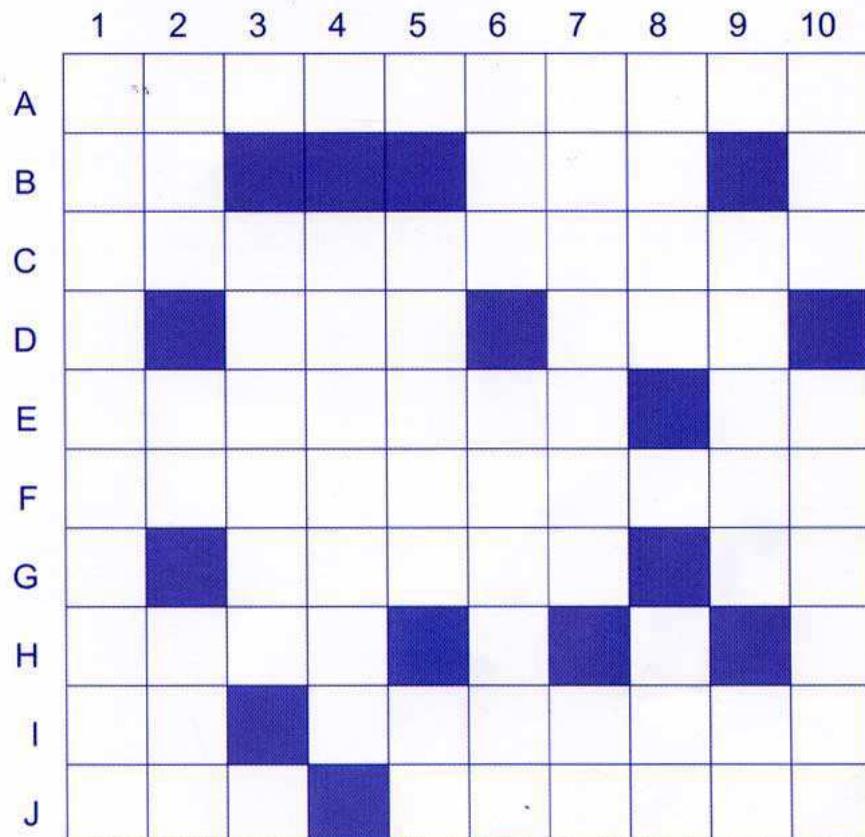
PASSIONNÉ DE MOTS CROISÉS ET INSPIRÉ PAR LA SAISON D'AUTOMNE, JACKY GUÉROUT NOUS PROPOSE CI-DESSOUS UNE NOUVELLE GRILLE AVEC PLUSIEURS DÉFINITIONS SUR CE THÈME. BON COURAGE À TOUS, LES SOLUTIONS VOUS SERONT DONNÉES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO...

● Horizontalement :

- A - Allées boisées
- B - Hélium - naturel
- C - De saison
- D - Unité militaire à la hauteur - parfois ultra
- E - Témoignages d'affection - note
- F - Plante à fleurs persistantes
- G - Régions bretonnes - fin de mode
- H - Peut être broyé
- I - Aux confins de l'éternel - à risque
- J - Gagné à la force du poignet - châtaigne

● Verticalement :

- 1 - Marrons
- 2 - Marque l'embarras - aux bouts du maximum - léger, quand il est doublé
- 3 - Suai
- 4 - Huitième mois romain
- 5 - Edile - Une citroën
- 6 - Fils arabe - occit à la lame
- 7 - Paquets de feuilles - couleur de saison
- 8 - Réclamé par bébé - chaîne Suisse
- 9 - Lourdaud - opposés
- 10 - Lançé à la mer - qualifie un trafic



INVITATION

Une petite réception aura bientôt lieu à la salle Dailly afin de rencontrer les mersois qui nous font le plaisir de faire nos grilles de mots croisés. Vous serez prévenus. A bientôt.

Vous êtes nombreux à participer et à déposer des grilles complètes en mairie. Encore merci à tous et continuez, nous devrions vous proposer des mots croisés régulièrement alors n'hésitez pas !

Pour participer au tirage au sort, il suffit de déposer votre grille complète à l'accueil de la mairie avec vos coordonnées. A vos stylos !

Votre nom : _____

Votre n° de téléphone (ou adresse) : _____

SOLUTIONS DE LA GRILLE DU N° 17

Horizontalement :	Verticalement :
A : PATRIMOINE	1 : PUBLICISTE
B : UTA, SON, AV	2 : ATRES, FOOT
C : BRIGANTINE	3 : TAIF, ECUMA
D : LEFORT, BAN,	4 : R, GOAL, TBM
E : IS, ADELINE	5 : ISARD, REAP
F : C, EL, C, S, M	6 : MONTECARLO
G : IFC, RAB, NE	7 : ONT, L, BREI
H : SOUTERRAIN	8 : I, IBIS, ASS
I : TOMBALES, T	9 : NANAN, NI, E
J : ETAMPOISES	10 : EVENEMENTS



DEVENONS ECO-CITOYEN...

RÉGULIÈREMENT, VOTRE JOURNAL MUNICIPAL ABORDERA UN THÈME GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. PAR DES CHOSES SIMPLES, COMME LE TRI DES DÉCHETS OU LA SEULE BONNE UTILISATION DES CONTAINERS À ORDURES, IL EST

POSSIBLE D'AMÉLIORER CONSIDÉRABLEMENT LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET DE PRÉPARER LE FUTUR DE NOS ENFANTS. C'EST AUSSI UN ENJEU ÉCONOMIQUE...

● LE TRI SÉLECTIF : UN GESTE IMPORTANT

Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler de tri sélectif en vue du recyclage des déchets.

Bacs, sacs ou conteneurs, chacun peut simplement trier ses emballages ménagers, cela ne prend que peu de temps et c'est un geste précieux pour tout le monde, pour l'économie et l'avenir. Les

communes peuvent même être aidées financièrement pour chaque tonne recyclée, afin de réduire le coût du traitement du tri sélectif. Mais les résultats actuels ne sont pas satisfaisants.

En 2005, alors qu'on sait réutiliser leur matière pour réaliser d'autres objets, et que celle-ci a donc de la valeur, seu-

Dans les emballages plastiques, les bouteilles (ex : eau minérale, soda, lait, velouté de légumes...) et flacons (shampooing, détartrant lavage, assouplissant...) sont les seuls à devoir être triés. C'est à dire extraits des déchets ménagers habituels et placés dans un des containers de tri pré-

sents non loin de chez vous. Les papiers et cartons (briques de lait, boîtes carton, cartonnages...), ainsi que le verre (celui-ci recyclable à l'infini), sont bien sûr eux aussi concernés, de même que les emballages métalliques (boîtes de sardines, conserves...). Tous les autres emballa-

ges (pots de yaourts, barquettes, sachets de surgelés...) restent mélangés aux déchets ménagers. Leur recyclage n'est en effet pas organisé car sans bénéfice pour l'environnement et coûteux. Ils sont donc brûlés et fournissent de l'énergie pour chauffer des logements ...

> DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG

- En 1994, deux usines en France recyclaient les bouteilles et flacons plastiques pour fabriquer des objets en plastique recyclé.
- Aujourd'hui, les bouteilles et flacons collectés en France alimentent plus de 20 usines en France et en Europe !

De plus en plus d'objets sont faits en plastique recyclé dans des domaines de plus en plus nombreux. Nos bouteilles et nos flacons plastiques ont vraiment de l'avenir !

Pensez-y la prochaine fois que vous aurez une bouteille ou un flacon en plastique entre vos mains. Le recyclage a besoin de la participation de chacun de nous !

**Pour toute information sur les déchetteries
0 800 97 2004 (appel gratuit)**

**Communauté de Communes Interrégionale de Gros-Jacques
BP 70010
80880 SAINT-QUENTIN-LAMOTTE
Tél. : 02 27 28 20 87 - Fax. : 02 35 50 92 29**



REPÈRES :

- 67 bouteilles d'eau : une couette
- 11 bouteilles de lait : un arrosoir
- 450 flacons de lessive : un banc de jardin 3 places

DES DÉCHETS QUI RAPPORTENT...

Contrairement aux déchets déposés dans vos poubelles, le verre, les emballages et le papier sont rachetés à la Communauté de Communes par les usines de recyclage. Par exemple, le plastique est racheté **189 euros la tonne** (contre 13 euros en 2001), ce qui réduit d'autant le coût des ordures ménagères.